



Université d'été du droit continental

Présentation des cours

Bénédicte Fauvarque-Cosson

➤ Droit international et européen des contrats

Ce cours de droit international et européen des contrats présente la recodification du droit interne des contrats en France (2016) dans son contexte international et européen.

Les principales sources étudiées sont : les Principes du droit européen du contrat et les Principes d'Unidroit relatifs aux contrats du commerce international contribuent à la diffusion de nouveaux modèles juridiques, à l'origine inspirés de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises pour le droit des contrats. Les Principes de la Haye sur la loi applicable aux contrats commerciaux internationaux, quelques éléments sur l'OHADA et l'OHADAC. Tout ceci crée un fonds commun dans lequel puisent les législateurs nationaux. Ce cours examine comment tous ces modèles coexistent et trouvent leur place dans un environnement marqué par le pluralisme juridique.

Jose-Luis Benavides

➤ Contrats publics

Le droit des contrats publics est objet d'une constante évolution pour s'adapter aux exigences normatives locales. L'importance économique des contrats publics ainsi que l'incidence croissante des investissements internationaux dans ce domaine particulièrement sensible à la mondialisation, montrent l'influence grandissante des sources internationales. Parfois, celles-ci sont d'ordre formelle, comme les traités multilatéraux ou bilatéraux signés par les pays ou l'incorporation en droit interne de règles issues des institutions communautaires ou de la banque multilatérale. Parfois, les règles sont informelles, ayant pour origine les pratiques internationales acceptées ou les travaux de réflexion des experts, concrétisés dans la Commission de Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI). Le cours présente les lignes générales de ces sources, ainsi que leurs traits communs qui inspirent et influencent le plus les droits nationaux des contrats publics tant dans leur formation que dans leur exécution.

Pierre Tercier

➤ Règlement international des litiges

La résolution des disputes dans les conflits internationaux se fait de plus en plus fréquemment dans un cadre privé, largement en dehors des voies juridictionnelles ordinaires. C'est avant tout le cas de l'arbitrage, mais également d'autres méthodes, dites « amiables » ou « alternatives » (ADR pour « Amicable » ou « Alternative » Dispute Resolution).

L'objectif de ce cours est d'offrir en quelques heures une présentation générale de ces méthodes, d'un point de vue théorique et pratique, à partir des choix opérés par les documents de la CNUDCI et quelques droits continentaux, en particulier les droits français et suisse. Les thèmes abordés le seront d'un point de vue théorique et pratique ; il va de soi qu'ils ne pourront pas être approfondis. L'accent sera nécessairement porté sur l'arbitrage international, avant tout commercial avec une brève introduction à l'arbitrage d'investissement.

Il est recommandé que les participants à ce cours disposent déjà d'une formation en ce domaine, ou au moins dans les procédures judiciaires.

Benoit Moore

➤ Droit des personnes et de la famille

Objectif du cours : Le présent cours n'a pas pour objectif de présenter l'ensemble du droit québécois de la famille. Il vise plutôt à présenter, d'une manière comparative, certains thèmes particuliers qui mettent en lumière les valeurs dominantes que sont l'égalité, la liberté et l'autodétermination de la personne. De même, ces thèmes permettront de réfléchir sur les enjeux contemporains et les traits dominants du droit de la famille: désinstitutionnalisation, contractualisation et privatisation.

Mode de présentation : Pour chacun des thèmes il y aura d'abord une présentation du droit québécois. Par la suite, certains autres droits nationaux, choisis en fonction de l'intérêt qu'ils représentent face au thème, seront présentés. Les étudiantes et étudiants seront invités à présenter l'état du droit de leur pays.

Alain Levasseur

➤ Introduction aux droits romanistes

Les sources d'un droit sont comme les racines d'une plante; elles assurent la survie de ce droit ou système juridique, elles nourrissent sa croissance et son adaptation au fil du temps. Il est donc indispensable d'étudier la formation des sources d'un droit pour connaître les fondements historiques, sociaux, humains...de ce droit, ses traits caractéristiques et distinctifs qui se manifestent ultérieurement sous la forme d'institutions juridiques propres à ce droit. C'est le propre de ce cours sur les sources du droit continental. Nous remonterons très loin le fil du temps pour distinguer deux grandes périodes dans la formation des sources du droit: la première période remontera jusqu'au 18^{ème} siècle av. J.C. pour se terminer aux 11^{ème} et 12^{ème} siècles de notre ère. A partir de là, la seconde période nous conduira à distinguer les raisons de la formation du droit de l'Europe continentale, ou droit d'origine romano-germanique, des raisons qui expliquent la formation du droit de la tradition juridique de la common law.

La connaissance des sources d'un droit conduit nécessairement à l'étude de la méthodologie propre aux sources de ce droit. La variété et la spécificité des méthodes de raisonnement juridique applicables à un droit permettent d'instiller un souffle de vie dans les sources de ce droit pour lui permettre d'évoluer et de servir les besoins de la société qui est la sienne.

Pierre Wessner

➤ Droit de la responsabilité civile en Europe

L'objectif principal du cours tend à exposer l'évolution du droit de la responsabilité civile en Europe continentale, à travers des révisions nationales (comme les Pays-Bas, l'Allemagne, en Partie, et sans doute bientôt la France), des projets d'harmonisation élaborés par des milieux académiques (Principes du droit européen de la responsabilité civile en 2005, Projet de cadre commun de référence en 2009), ainsi que des textes (règlements, directives) adoptés par l'Union européenne. L'activité du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des droits de l'homme ne sera pas négligée.

Le cours visera également à examiner quelques points discutés touchant les fondements, les conditions et les effets de la réparation du préjudice, ainsi que l'emblématique responsabilité du fait des produits.